

ques sous ses coups dans l'arène... Dans cette Chambre? Ce ministre-là?

Nous attendons toujours les réponses, et le ministre ferait mieux de nous les donner s'il veut que ses prévisions budgétaires soient adoptées. Quand il siégeait de ce côté-ci, le ministre adoptait la même attitude que nous, aujourd'hui. Je n'ai pas mis ses motifs en doute à l'époque et il a fini par obtenir les renseignements qu'il demandait. L'honorable représentant se montrait un peu têtù, un peu difficile. Cela explique peut-être pourquoi nous faisons de même aujourd'hui, et insistons pour avoir ces précisions. Le ministre demande au Parlement d'approuver un vaste programme de dépenses—un programme entièrement nouveau en ce qui concerne le CF-5 et un autre en ce qui concerne les destroyers d'escadre. Comme l'a dit le député de Greenwood, nous voulons des explications. Nous en avons assez de ces ronflantes généralités.

Que le ministre nous dise le fond de sa pensée sur toutes ces questions. Nous avons droit à ces renseignements. Le programme de défense du gouvernement doit être évalué à la lumière des raisons qu'il nous donnera. Nous refusons d'accepter les yeux fermés ce qu'il avance au sujet de la marine. Il a déjà embrouillé certains facteurs. Il a embrouillé les besoins de SACLANT. Le ministre serait bien avisé d'examiner sérieusement toutes les questions soulevées et de nous donner des réponses précises. S'il l'avait fait plus tôt, ce débat serait terminé depuis longtemps. J'aurais cru que le ministre possédait une expérience parlementaire assez longue pour savoir que des discours comme celui qu'il a prononcé hier soir ne sont pas de nature à faire adopter ses crédits rapidement. Il devrait le savoir, mais cela fait peut-être partie du comportement du nouveau jeune prodige.

• (4.00 p.m.)

Je vais céder la parole au ministre afin qu'il puisse nous fournir dès maintenant une réponse au sujet du commandement des forces mobiles. Qu'il nous fasse une analyse raisonnée du CF-5 au lieu de se contenter de déclarer qu'il s'agit d'un avion bon marché pouvant atterrir sur certaines pistes. C'est peut-être exact, mais nous ne l'avons pas encore vu. Certaines modifications doivent être apportées à cet appareil, qui ne pourra pas voler avant l'an prochain, et il faudra passablement de temps avant qu'il puisse être utilisé.

Nous voulons connaître la raison de ce changement apporté à nos forces terrestres quant au soutien aérien tactique. Pourquoi ce changement rendrait-il nos forces plus mobiles? On ajoute peut-être ainsi une flèche à leur arc, mais nous voulons pouvoir en juger nous-mêmes en nous fondant sur les

[L'hon. M. Lambert.]

renseignements et les raisons fournis par le ministre.

Nous voulons aussi beaucoup plus de renseignements sur notre rôle en ce qui concerne le SACLANT et sur la réorganisation du commandement maritime. On prétend faire une excellente chose en confiant à un seul homme la responsabilité de cette entreprise. Que le ministre explique pourquoi il pense ainsi et qu'il ne nous dise pas simplement que cela résoudra tous nos problèmes. Ainsi je demande maintenant au ministre de nous donner les renseignements et nous continuerons ensuite l'étude de ses crédits.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur...

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Pas d'histoires. Venez-en aux faits.

L'hon. M. Hellyer: Toujours. Il est opportun au cours de l'étude du crédit n° 1 de discuter des questions générales de politique et de philosophie en ce qui concerne la défense et je suis entièrement prêt à le faire. Mais quant aux détails, je pense que nous devrions passer à l'étude du crédit n° 15 car je pourrais alors faire venir les fonctionnaires et répondre à toutes les questions précises que désirent poser les députés. L'idée derrière la force mobile est très simple. Elle est expliquée dans le Livre blanc...

L'hon. M. Lambert: Oh, oh.

L'hon. M. Hellyer: Je crois réellement que l'honorable représentant devrait le relire, parce qu'il s'y trouve beaucoup de renseignements justes qui ont autant de valeur aujourd'hui que lorsqu'il a été composé. Le principe général dont il s'inspire est que, dans le monde actuel, la possibilité de conflits limités tels que les émeutes, les insurrections, les petites guerres et les renversements de gouvernements civils va se maintenir comme c'est le cas depuis 20 ans. Ces explosions peuvent se produire dans toutes les parties du monde et, de temps à autre, il serait réellement au mieux des intérêts de notre pays d'y envoyer un contingent quelconque ou de prendre part à l'activité d'une force des Nations Unies, d'une force du Commonwealth, ou à celle de tout groupe de nations possédant des intérêts semblables. C'est donc la possibilité de faire ceci que nous envisageons, c'est-à-dire disposer de forces armées qui puissent être transportées par air avec leur équipement, non seulement en quantité suffisante pour l'instruction, mais pour le combat, en cas de besoin.

Il est sans doute aussi important d'assurer la mobilité stratégique de ces forces afin de les transporter au point voulu que de les munir du matériel nécessaire. Il faut fournir aux forces le transport aérien et maritime; d'abord, le transport aérien pour déplacer une force, ou la partie qui en est nécessaire,